

**Question avec demande de réponse écrite E-003577/2018
à la Commission**

Article 130 du règlement

Marie-Christine Arnautu (ENF)

Objet: Avenir du tunnel Lyon-Turin

Plusieurs incertitudes subsistent sur l'avenir du tunnel Lyon-Turin, financé à 40 % par l'Union européenne jusqu'en 2020. Les villes de Grenoble et Turin ont retiré leur soutien et le nouveau gouvernement italien souhaite rediscuter le projet.

Côté français, le gouvernement, après un temps de réflexion décidé durant l'été 2017, a assuré vouloir poursuivre le chantier. Mais, d'une part, la Cour des comptes française a évalué le coût total du tunnel à 26 milliards d'euros. D'autre part, en février 2018, le conseil d'orientation des infrastructures a remis au gouvernement un rapport recommandant de reporter à 2038 l'aménagement des voies d'accès secondaires.

Sachant que la construction du tunnel, dont la dimension européenne est systématiquement mise en avant, fait encore polémique, et bien que le percement de la galerie définitive ait débuté, la Commission peut-elle expliquer :

- 1) pourquoi la voie ferroviaire existante, qui a été modernisée dans les années 2000, est sous-exploitée (20 trains par jour contre 120 dans les années 1980) alors que le fret routier augmente entre les deux pays?
- 2) pour quels motifs continue-t-elle de soutenir le projet alors qu'en l'état actuel du trafic et des prévisions, la nouvelle voie sera déficitaire?
- 3) à quelle hauteur prévoit-elle de financer la construction du tunnel après 2020?